

Règlement des championnats départementaux scolaires de l'Aude 2024

CATÉGORIES, Collèges.

Département : AUDE (11)

Article 1 : Organisation

La Ligue Occitanie d'Échecs de organise les Championnats départementaux Scolaire.

Lieu : Collège de Grazaïlles, 2 rue moulin de la seigne, 11000 Carcassonne.

Dates : 31 janvier 2024

L'inscription est gratuite.

Ces championnats sont qualificatifs pour les championnats régionaux scolaires par équipes de la saison en cours.

Article 2 : Règles du Jeu

Les règles appliquées sont celles de la FIDE

Les appariements se font au Système Suisse intégral, en 5 rondes.

Le programme PAPI 3.3.7 est utilisé pour les appariements.

Article 3 : qualification aux Championnats de France scolaires

participations obligatoire aux championnat départemental.

Le classement est individuel. Les départages préconisés sont fondés sur la somme des points des adversaires.

A l'issue du championnat départemental, un classement par établissement est établi d'après le total des points des 8 meilleurs participants d'une même école ou du même collège dont au moins les 2 premières filles et les deux premiers garçons. En cas d'égalité, les équipes complètes seront classées avant les équipes incomplètes. Pour tous les établissements qui ont moins de 8 participants ou un quota incomplet de garçons ou de filles, le calcul se fait en comptabilisant 0 point pour les places vacantes.

Article 4 :

Article 5 : Cadences

La cadence est de 15minutes KO .les parties compteront pour le classement ELO rapide FIDE

Article 6: Horaires

Première ronde Mercredi 31 janvier à 14H15.

Article 7: Classement

Le classement est établi d'abord au nombre de points.

- Les systèmes de départage suivants, et dans l'ordre précisé seront appliqués :
 - 1) le Buchholz 2) Cumulatif 3) performance

Article 8 : L'aire de jeu

L'aire de jeu est exclusivement réservée aux joueurs, arbitres et officiels (organisateur, Président de la ligue, Directeur des Jeunes).

○ Les joueurs ayant terminé leurs parties seront considérés comme des spectateurs, et devront quitter l'aire de jeu.

○ Tout joueur se doit d'avoir une attitude convenable

○ Les analyses et les Blitz sont interdits dans l'aire de jeu

○ Eviter toute discussion pouvant prêter à confusion

○ Respecter son adversaire

○ Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement ou une sanction.

Article 9: Participation

La participation à la totalité des championnats départementaux est obligatoire pour être officiellement qualifié à la phase académique.

Article 10 : Inscription

L'inscription d'un compétiteur implique de sa part l'acceptation du présent règlement intérieur.

Article 11 : Les arbitres

Nom de l'arbitre principal : Capitanio Patrice, AFE1

L'organisateur

L'arbitre

Ligue Occitanie

Patrice Capitanio